

**Conseil d'administration**  
**Séance du 23 septembre 2024**

ACTE ADMINISTRATIF 54/2024	QUESTIONS FINANCIERES
	Tarifs des Presses Universitaires de Saint-Etienne

Vu les articles L.712-1 à L.712-6 modifiés du code de l'éducation  
Vu l'article L.719-7 du code de l'éducation

**DEMANDE DE VALIDATION DES TARIFS DE VENTE D'OUVRAGES  
LORS DES « FOIRES AUX LIVRES ».**

**Article 1 :**

Le service des PUSE organisera régulièrement des "foires aux livres" de livres "défraîchis", édités avant les 3 dernières années de chaque vente et sur toutes ses collections.

**Article 2 :**

Les tarifs proposés sont les suivants :

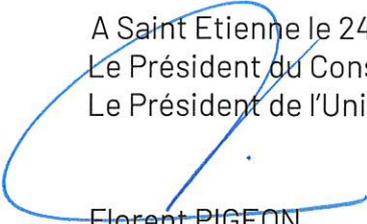
- Formats classiques : 2€
- Grands formats / beaux livres : 5€

**Article 3 :**

Ces ventes seront proposées principalement aux étudiants, mais aussi au personnel de l'université, ainsi qu'à toute personne extérieure.

Le Conseil d'Administration adopte les tarifs de la foire aux livres organisée par les PUSE.

A Saint Etienne le 24 septembre 2024  
Le Président du Conseil d'Administration,  
Le Président de l'Université

  
Florent PIGEON

POUR : 27

CONTRE : 0

ABST : 0